

# ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LES PROS

## Des solutions concrètes secteur par secteur

**Les fiches secteurs proposent des actions concrètes, ciblées par secteur d'activité, en se concentrant sur les équipements et usages les plus énergivores.**

Elles ont été :

- **analysées par ENGIE**, à partir de données moyennes issues d'entreprises de moins de 20 salariés dans chaque secteur ;
- **sélectionnées pour leur efficacité**, en tenant compte du meilleur équilibre entre les économies d'énergie réalisables et les efforts nécessaires à leur mise en œuvre.



# FICHE COMMERCE SPÉCIALISÉ NON ALIMENTAIRE

Ces conseils sont basés sur les données moyennes de votre secteur. Ils ont été choisis en fonction de leur bon équilibre entre les économies possibles et les efforts à fournir.



# VOUS TENEZ UN COMMERCE SPÉCIALISÉ NON ALIMENTAIRE

Fleurs, parfumerie, quincaillerie, prêt-à-porter, tabac, librairie,...



## LE SAVIEZ-VOUS

Dans les commerces de détail non alimentaire de moins de 20 salariés en France :



→ Ce sont 2 postes intéressants sur lesquels vous pouvez agir.



## 3 GESTES SIMPLES POUR DES ÉCONOMIES AU QUOTIDIEN

1. **Réglez un programme horaire sur votre thermostat de chauffage :**  
Nous vous recommandons de programmer une diminution de 5°C sur les périodes d'inoccupation de vos locaux professionnels.
2. **Éteignez les lumières lorsque les locaux sont inoccupés.**
3. **Contrôlez l'ouverture de vos portes d'entrée.**



Des réflexes simples, mais qui peuvent déjà faire la différence sur votre facture.



# Nos conseils pour des économies d'énergie encore plus significatives



## Remplacez vos éclairages obsolètes par des LED

Investissement moyen estimé : **400 € HT**  
(pour l'achat de 40 ampoules LED 7W)

### ✓ C'EST POUR VOUS,

si vous utilisez encore des lampes incandescentes, fluo-compactes ou autres modèles d'ancienne génération.

### + CE QUE VOUS Y GAGNEZ <sup>(1)</sup>

- 💡 **Sur les consommations du poste éclairage :**  
70% de réduction
- 🏠 **Sur les consommations de l'ensemble du local :**  
7 à 15%<sup>(2)</sup> de réduction
- 📄 **Sur la facture d'énergie annuelle :**  
14 à 15%<sup>(2)</sup> d'économies

### 🔍 CONCRÈTEMENT

Si votre facture annuelle d'énergie est de **2 000 € HT** :

- une économie de **15%** représente environ **300 € HT d'économies par an**.
- L'investissement **dans des éclairages LED peut être rentabilisé en un peu plus de 1 an**, tout en vous garantissant un meilleur confort pour vous et vos clients.



## Installez un rideau d'air chaud au niveau de la porte d'entrée principale

Investissement moyen estimé : **1 600 € HT**  
(fourniture et pose comprises)

### ✓ C'EST POUR VOUS,

si vous avez une baie vitrée coulissante à l'entrée du magasin.

### + CE QUE VOUS Y GAGNEZ <sup>(1)</sup>

- 🔥 **Sur les consommations du poste chauffage :**  
20% de réduction
- 🏠 **Sur les consommations de l'ensemble du local :**  
8 à 13%<sup>(2)</sup> de réduction
- 📄 **Sur la facture d'énergie annuelle :**  
8 à 9%<sup>(2)</sup> d'économies

### ♥ GRÂCE À CETTE ACTION

Grâce à cette action, **vous pouvez réduire entre 8 et 16%<sup>(2)</sup> les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation énergétique** de votre local.



## Installez un détecteur de luminosité

Investissement moyen estimé : **2 200 € HT**  
(fourniture et pose comprises)

### ✓ C'EST POUR VOUS,

si vous n'avez pas encore de capteurs pour adapter la lumière selon la luminosité naturelle.

### + CE QUE VOUS Y GAGNEZ <sup>(1)</sup>

- 💡 **Sur les consommations du poste éclairage :**  
20% de réduction
- 🏠 **Sur les consommations de l'ensemble du local :**  
2 à 4%<sup>(2)</sup> de réduction
- 📄 **Sur la facture d'énergie annuelle :**  
4% d'économies



## Notre conseil en bref

Dans votre commerce, **le chauffage et l'éclairage sont les premiers postes de consommation.**

**Commencez** par des **écogestes simples**, puis **investissez dans des équipements performants** comme un rideau d'air chaud ou un éclairage LED pour alléger durablement vos factures.



# Pour vous aider à aller plus loin dans votre projet



### Recevoir des préconisations personnalisées ?

Réalisez votre **Bilan Économies d'Énergie d'ENGIE** et obtenez des **préconisations spécifiques encore plus personnalisées** à votre activité et à votre local.

> [Je veux en savoir +](#)



### Bénéficier d'une aide ou d'une prime de l'État ?

Utilisez le **simulateur d'ENGIE** pour savoir si votre **projet de rénovation** peut bénéficier d'une aide ou d'une prime de l'État.

> [Je veux en savoir +](#)

(1) Les conseils et estimations présentés le sont à titre indicatif et basés sur des valeurs moyennes. Ils ne sauraient engager la responsabilité d'ENGIE. Le montant des investissements pour réaliser les travaux de transition énergétique et les économies en résultant dépendent de la situation et de l'activité de chaque professionnel.

Estimation et moyenne issues d'études et analyses réalisées par le ENGIE Lab CRIGEN Research&Innovation en 2026, à partir des sources Energies Demain (2019), SIRENE, des résultats des bilans d'économies d'énergie réalisées par ENGIE auprès de professionnels de 2021 à 2024 et de données de notre portefeuille clients (2023).

(2) Les réductions de consommation d'énergie varient selon les besoins de votre local et de votre activité en gaz et/ou en électricité.



Retrouvez-nous  
sur notre site ENGIE Pro



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

[pro.engie.fr](https://pro.engie.fr)

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € RCS Nanterre 542 107 651  
Siège social : 67 rue Jules Ferry, 92250 La Garenne-Colombes.